



P
a
r
i
s

Paris, le 27 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Réunion du comité de suivi de la table ronde de la filière viande bovine Confirmation des engagements des acteurs et lancement de nouveaux travaux sur la structuration de la filière autour de la contractualisation

—

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, a réuni mardi 27 octobre un comité de suivi de la table ronde de la filière viande bovine.

Le médiateur des relations commerciales agricoles a indiqué que des efforts de revalorisation des prix avaient été faits suite à la table ronde du 17 juin dernier, même si des différences persistent entre opérateurs. Le Ministre a demandé que les engagements de la précédente table-ronde soient maintenus, ce que les acteurs ont accepté.

A cette occasion les participants ont collectivement indiqué qu'ils étaient d'accord pour s'engager dans des démarches contractuelles génératrices de valeur ajoutée pour chaque maillon de la filière.


Stéphane LE FOLL a également proposé de conduire un travail spécifique sur la valorisation de la viande française par les acteurs de la restauration hors foyer, ce qui a été accepté par les participants.

Pour structurer leurs démarches, le ministre a annoncé le lancement dans les jours à venir d'un appel à manifestation d'intérêts sur la contractualisation dans la filière bovine, à l'instar de ce qui a déjà été fait dans la filière porcine. Dans ce cadre, les acteurs pourront s'appuyer sur les éléments d'un rapport du Conseil général de l'agriculture, l'alimentation et la forêt sur la

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

contractualisation dans la filière qui a été présenté par le ministre et qui sera publié cette semaine sur le site Internet du ministère.

Cette contractualisation pourra s'appuyer sur le développement de caisses de sécurisation destinées à amortir les effets de la volatilité des prix et dont le principe a été présenté aux participants.

Conformément aux engagements de la table ronde du 17 juin, le ministre a, par ailleurs, annoncé l'amélioration des cotations diffusées par FranceAgriMer. Celles-ci permettront de rendre les cotations plus représentatives.

Enfin, il a demandé à Interbev de reprendre ses travaux sur la segmentation du marché et a proposé qu'un ingénieur du CGAER soit observateur pour faire le point sur les blocages éventuels.

Stéphane LE FOLL a déclaré : « l'avenir passe par une meilleure organisation de la filière, autour d'une adaptation accrue de l'offre à la demande des consommateurs et permettant une création de valeur ».